

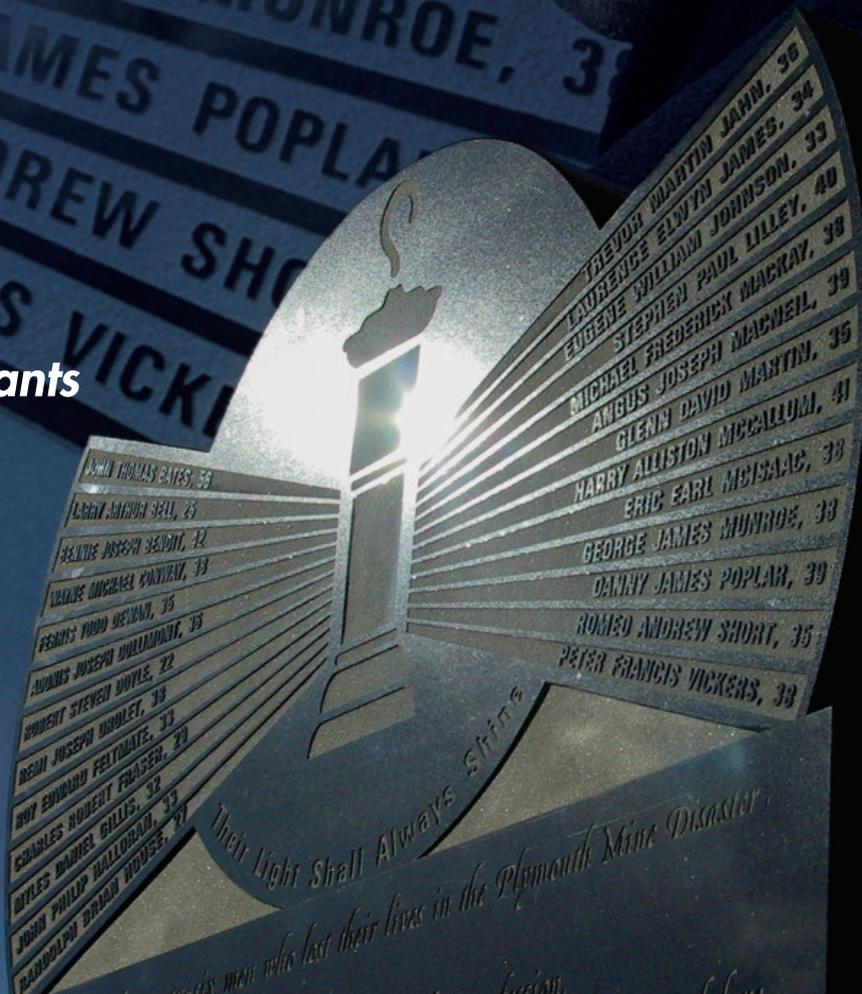
MÉTALLOS@l'œuvre

PRINTEMPS 2022

Westray :
30 ans après la tragédie,
la lutte des Métallos pour
des lieux de travail
sécuritaires se poursuit

**Les nouveaux dirigeants
des Métallos : Aussi
forts que l'acier**

**Importante victoire
pour les victimes de
la poudre McIntyre**



Thomas M. Conway, président international
Marty Warren, directeur national
Scott Lunny, directeur du District 3
Dominic Lemieux, directeur du District 5
Myles Sullivan, directeur du District 6
John Shinn, secrétaire-trésorier international
David McCall, vice-président (Administration)
Fred Redmond, vice-président (Relations humaines)
Roxanne Brown, vice-présidente internationale hors-cadre
Leeann Foster, vice-présidente internationale

Rédactrice et chef de service :
Shannon Devine

Corédactrices et corédacteurs :
Brett Barden, Clairandrée Cauchy, Lorei De Los Reyes,
Jocelyn Desjardins, Steve Dietz, Kim Hume,
Daniel Mallette, Laura Nguyen, Denis St. Pierre
Graphiste : Reg Albino
Traduction : Louise Scott

**Adressez toute demande ou tout article
pour Métallos@l'oeuvre au :**
Syndicat des Métallos
Service des communications et de l'action politique
info@metallo.ca

EN PAGE COUVERTURE :
Le monument de Westray dans le comté de Pictou (N.-É.) ;
Vern Theriault, un mineur à Westray et membre de
l'équipe de sauveteurs qui ont tenté de secourir les
travailleurs après l'explosion tragique du 9 mai 1992,
où 26 hommes ont perdu la vie.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
n° 40006737

**RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT
ÊTRE LIVRÉE AU CANADA AU :**
Service des communications du Bureau national des Métallos
234, av. Eglinton Est, 8e étage, Toronto, (Ontario) M4P 1K7

Joignez-vous à notre communauté en ligne de militants.

 [MetallosCA](#)  [MetallosCA](#)  [uswmetallos](#)
metallo.ca

Relever ce défi, ensemble : plus forts que l'acier

C'est avec grand enthousiasme et honneur, et avec un sentiment d'optimisme, que j'entre en fonction comme directeur national pour le Canada. L'expérience et les connaissances que j'ai acquises pendant six ans en tant que directeur du District 6 et par l'entremise des nombreux membres que j'ai appris à connaître m'ont préparé à jouer ce rôle.

À titre de directeur de district, je me suis entouré de militants dynamiques et passionnés à l'idée de créer un avenir meilleur pour les travailleuses et travailleurs, objectif que je continue de poursuivre.

Montrer la voie à suivre consiste à relever le défi de rassembler les idées, à respecter les différences des autres et à prendre des décisions qui renforcent la solidarité, encouragent et soutiennent nos militants actuels et futurs. Au sein de notre mouvement, un leadership agressif et conflictuel est parfois perçu comme synonyme de force et de pouvoir, mais il ne permet ni à nos membres ni à notre syndicat d'évoluer. Après tout, il n'est pas question uniquement de clips d'actualités, mais plutôt de vraiment inspirer nos membres, de leur donner de l'espoir et, ensemble, de créer un avenir meilleur.

La vie est parsemée de défis professionnels et personnels, ainsi que de possibilités. C'est ce que vous en faites qui vous définit en tant que personne, militant, mentor ou dirigeant.

Dans ce nouveau rôle, je m'engage à défendre les emplois de nos membres, un commerce équitable et une sécurité accrue au travail, à intégrer les intérêts des travailleuses et travailleurs au cœur de la crise climatique, à promouvoir des emplois décents partout au pays et à lutter pour l'équité sur tous les fronts.

Je suis impatient de travailler étroitement avec les directeurs des districts, notamment Scott Lunny (District 3), Dominic Lemieux (District 5) et Myles Sullivan (District 6), qui sont tous bien placés pour diriger maintenant et à l'avenir. Je remercie sincèrement mon prédécesseur au poste de directeur national, Ken Neumann, pour son amitié et ses années d'orientation. Ken aussi favorise le renouvellement des dirigeants au sein de notre syndicat.

Il m'a énormément appuyé et il a aussi grandement soutenu les directeurs de district.

Je tiens à remercier les Métallos à l'échelle du pays de leur confiance. À ceux que je n'ai pas encore rencontrés, je me réjouis à l'idée de faire votre connaissance pendant une de nos nombreuses activités futures, lors d'une manifestation ou, au besoin, sur la ligne de piquetage.

En tant que Métallos, notre solidarité est notre force.

En toute solidarité,

Le directeur national du Syndicat des Métallos,



Marty Warren

P.-S. – Je suis un fier néo-démocrate. Je félicite le chef du NPD fédéral Jagmeet Singh pour le leadership dont il a fait preuve et qui a mené à des gains importants pour les travailleurs dans l'entente historique de soutien et de confiance, notamment un engagement envers une loi anti-briseurs de grève et un régime d'assurance-médicaments. Pour que cette entente fonctionne, le NPD devra maintenir la pression sur le gouvernement libéral afin qu'il y donne suite.



Table des matières

Westray : 30 ans • Pages 4-5

La lutte des Métallos pour des lieux de travail sécuritaires se poursuit

Babine et Lakeland : 10 ans • Page 6

En souvenir des pertes de vies à des scieries de la C.-B.

Élections 2022 en Ontario • Page 7

Faisons mieux pour l'Ontario, avec le NPD

Les nouveaux dirigeants des Métallos • Pages 8-9

Tirer parti du solide héritage de notre syndicat

Victoire sur les lignes de piquetage • Pages 10-11

Des métallos québécois réalisent des améliorations importantes

Loi sur la santé et la sécurité • Page 11

Un sursis de 3 ans

Les Métallos défendent une cause commerciale historique • Page 12

La première plainte portée par un syndicat donne lieu à une enquête

Monter le niveau • Page 13

Idées et actions pour la santé et la sécurité des femmes

Négociations fructueuses • Pages 14-15

Nouveaux gains contractuels réalisés au nom des travailleurs

Une campagne d'une décennie mène à une victoire • Page 16

La fille d'un mineur «ouvre la voie» aux victimes de la poudre McIntyre

Négociation d'avantages postpandémiques • Page 17

Les agents de contrôle au Canada Atlantique méritent un bon contrat

Réussites en matière de recrutement • Page 18

Des travailleurs partout au Canada se tournent vers les Métallos

Rallier le soutien durant les négociations • Page 19

Les travailleuses essentielles font pression sur les employeurs

Les militantes et militants font la force du syndicat • Page 20

Message de Dominic Lemieux, directeur du District 5

Bâtir un avenir plus prometteur pour nos membres • Page 21

Message de Scott Lunny, directeur du District 3

Optimisme, gratitude et fierté à l'égard du syndicat • Page 22

Message de Myles Sullivan, directeur du District 6

WESTRAY : 30 ANS

Aux petites heures du matin du 9 mai 1992, une énorme explosion a ravagé la mine de charbon Westray dans le comté de Pictou (N.-É.). En quelques secondes, 26 mineurs ont perdu la vie. Il s'agit de l'une des pires tragédies survenues en milieu de travail au Canada depuis des générations.

De terribles dangers régnaient dans la mine, que les Métallos s'efforçaient de syndiquer à ce moment-là, a indiqué le juge K. Peter Richard, responsable de l'enquête sur ce désastre, dans son rapport *L'histoire de Westray : Une tragédie prévisible*.

L'enquête a mis à jour les actions et l'inaction de l'employeur, des organismes de réglementation et des gouvernements qui avaient rendu cet événement meurtrier inévitable. Elle a aussi révélé l'absence de voies légales pour réellement tenir les personnes criminellement responsables. Reconnaissant cette lacune, notre syndicat a lancé ce qui s'est avéré une campagne longue de dix ans visant à forcer le gouvernement à modifier le Code criminel du Canada afin d'autoriser des poursuites pénales dans des cas comme Westray.

Les modifications Westray adoptées à l'unanimité

Le 31 mars 2004, le projet de loi C-45, ou projet de loi Westray, a été adopté à l'unanimité par tous les députés à la Chambre des communes. La loi imposait de nouvelles obligations juridiques en santé et sécurité au travail aux employeurs et permettait de tenir les organisations, notamment les entreprises, leurs représentants et leurs dirigeants, criminellement responsables des décès et des blessures au travail.

«Bien que la Loi Westray ait constitué en elle-même une immense victoire, son application est devenue un nouveau champ d'action pour notre syndicat», affirme Marty Warren, directeur national des Métallos.

«Plus de 10 ans après l'adoption de la loi, les poursuites et les condamnations étaient peu nombreuses, c'est pourquoi notre syndicat a entrepris une nouvelle campagne pour mieux faire connaître la loi et faire valoir le besoin crucial de l'appliquer», poursuit-il.

«L'histoire de Westray en est une d'incompétence, de mauvaise gestion, de maladroites bureaucratiques, de tromperies, de cruauté, de dissimulations, d'apathie, d'opportunisme et d'indifférence cynique».

– Juge K. Peter Richard, commissaire à l'enquête sur Westray

Notre campagne nationale, Mettons fin au carnage, Appliquons la loi, vise principalement les acteurs capables d'apporter des changements.

En particulier, la campagne cible tous les paliers de gouvernement, les organismes d'exécution de la loi et les procureurs généraux et de la Couronne. Ses objectifs : assurer une formation plus approfondie à ces organismes et procureurs sur l'utilisation de la Loi Westray et la nomination d'agents de police et de procureurs spécialisés pour enquêter sur les accidents mortels en milieu de travail en cas de négligence grossière.

«Des progrès ont été réalisés, mais il reste beaucoup à faire quant à l'application de la loi dans les cas de décès et de blessures au travail. Il y a trop peu d'accusations criminelles, et encore moins de condamnations», fait valoir Dominic Lemieux, directeur québécois (District 5) des Métallos.

Vous tuez un travailleur, vous allez en prison

«L'histoire réelle sous-tendant Westray est la souffrance humaine infligée par les employeurs qui ne pensent qu'aux "bénéfices" et qui semblent être prêts à accepter les accidents et les décès comme le prix à payer pour

faire des affaires», selon Scott Lunny, directeur du District 3.

«L'application appropriée de la Loi Westray pourrait grandement contribuer à montrer aux employeurs "qu'agir comme si de rien n'était" pourrait aboutir à l'emprisonnement d'un PDG», ajoute Myles Sullivan, directeur du District 6.

«Au Canada, chaque année, on compte 1000 décès reliés au travail, ainsi que des milliers de décès dus à des maladies professionnelles non dépistées et des centaines de milliers de blessures souvent invalidantes», poursuit Myles Sullivan.

Les travailleurs doivent retourner chez eux sains et saufs

En 1992, notre syndicat s'est engagé envers les familles, les amis et les collectivités des 26 mineurs de Westray. Nous avons juré de ne jamais abandonner nos efforts pour que les employeurs soient tenus responsables. On ne peut sacrifier les travailleurs. Il faut faire davantage et veiller au respect des exigences fondamentales en santé et sécurité au travail.

Aujourd'hui, 30 ans après la tragédie de Westray, nous continuons d'honorer notre engagement à défendre le droit de tous les travailleurs et travailleuses de retourner chez eux en fin de journée sans blessure ni maladie.

En mai, des dirigeants et des membres de notre syndicat se rendront dans le comté de Pictou (N.-É.) à l'occasion du 30^e anniversaire de Westray afin de se joindre aux familles et à la collectivité, et de rendre hommage aux mineurs qui ont été tués. «Leur étoile brillera toujours.»



Le monument commémoratif de Westray, qui porte l'inscription *Que leur lumière brille toujours*, dans le comté de Pictou, en Nouvelle-Écosse.

En souvenir de la perte tragique de Métallos dans des explosions à des scieries de la C.-B.

Vingt ans après la tragédie à la mine Westray, des explosions ont eu lieu à deux scieries de la Colombie-Britannique, tuant quatre Métallos et en blessant des douzaines d'autres.

Cette année marque le 10e anniversaire des explosions mortelles aux scieries de Babine Forest Products, près de Burns Lake, et de Lakeland, à Prince George, qui ont été imputées à de fines particules qu'une étincelle aurait enflammées. Selon l'enquête qui a suivi, l'accumulation de poussière de bois découlait directement du fait que la direction avait ignoré les préoccupations des travailleurs et négligé la propreté de la scierie. Les deux explosions ressemblaient étrangement à celle de la mine Westray causée par l'accumulation de poussière de charbon.

Beaucoup de gens se demandent toujours comment ces tragédies ont pu se produire et auraient pu être évitées.

En 2019, le ministère du Travail de la C.-B. a demandé à Lisa Helps, une avocate de Vancouver, d'examiner les mesures prises par WorkSafeBC et le gouvernement provincial en matière de sécurité au travail. Plus tard cette année-là, l'avocate a



Les pompiers de la ville de Prince George s'affairent à éteindre l'incendie à la scierie de Lakeland le 24 avril 2012. Photo du Prince George Citizen prise par Brent Braaten.

publié un rapport comprenant onze recommandations visant à renforcer la sécurité au travail, à s'assurer que les enquêtes sur les décès sont menées dans une optique criminelle et à veiller à ce que WorkSafeBC redonne la priorité aux travailleurs.

Deux années se sont écoulées depuis les recommandations de Lisa Helps. Leur mise en œuvre par le gouvernement de la C.-B. est attendue depuis longtemps. Le moment est venu pour WorkSafeBC de procéder à l'examen des règlements sur les poussières combustibles.

Le Syndicat des Métallos a réitéré sa demande au gouvernement de la C.-B. d'appliquer les recommandations du rapport Helps et d'assurer une formation continue aux agents de police et aux procureurs de la Couronne sur les enquêtes criminelles en milieu de travail.

Hé, Métallos

Vous nous avez manqué et nous sommes impatients de vous voir à nouveau – en personne!

Réservez ces dates et planifiez d'assister à ces activités importantes de notre syndicat:

- 8-11 août :** Congrès international, Las Vegas
- 5-6 octobre :** Rassemblement national des Métallos autochtones, Sault Ste. Marie (Ontario)
- 18-20 octobre :** Conférence nationale sur la condition féminine, Québec

Consultez metallos.ca pour des informations sur les inscriptions



Faire mieux pour l'Ontario – Élections 2022

Il est temps de faire mieux en Ontario, en votant pour le NPD aux prochaines élections de juin 2022 et en rejetant le gouvernement conservateur inopérant de Doug Ford.

Les Métallos s'investissent en politique parce que les lois et les politiques ont un impact significatif sur nos lieux de travail et nos localités.

«Nous devons porter les enjeux des travailleuses et travailleurs au premier plan, et voir des Métallos jouer un rôle actif auprès du NPD», indique Myles Sullivan, directeur du District 6 des Métallos.

Les conservateurs de Ford : Trop peu, trop tard, trop souvent

Le gouvernement conservateur de Doug Ford s'en est pris aux travailleuses et travailleurs, à la négociation collective, à la santé et la sécurité au travail, à l'éducation, aux soins de santé et aux aînés. Ses mauvaises décisions ont entravé les mesures de lutte contre la pandémie en Ontario.

Les libéraux ne sont pas la solution

Après 15 ans d'un gouvernement favorable aux entreprises, les libéraux ont attendu la fin de leur mandat pour proposer les changements dont avaient besoin les travailleuses et travailleurs. Doug Ford et son gouvernement ont vite aboli les réformes du travail à leur entrée au pouvoir en 2018.

Les priorités électorales des Métallos en 2022

Nous devons rétablir les bons emplois manufacturiers en Ontario, en exploitant nos ressources naturelles au pays du début à la fin. Il nous faut un partenaire de confiance au gouvernement : Andrea Horwath et le NPD.

Andrea Horwath et le NPD ont un programme d'infrastructure qui créera des emplois syndiqués bien rémunérés, tout en rehaussant la capacité dans les soins de longue durée et en réparant nos écoles.

Notre syndicat est fier de compter cinq Métallos au caucus actuel du NPD qui se présentent à nouveau aux élections. Ils se sont portés candidats parce qu'il s'agit du seul parti qui partage réellement les valeurs des travailleuses et travailleurs : Gilles Bisson (Timmins); Guy Bourgouin (Mushkegowuk-James Bay); Jeff Burch (Niagara Centre); Michael Mantha (Algoma-Manitoulin); Jamie West (Sudbury).

Métallos de l'Ontario, prenez part aux élections! Demandez à assister à une École du syndicat sur les élections. Pour en savoir plus : metallos.ca/Ontario-2022.

TIRER PARTI DU SOLIDE HÉRITAGE DE NOTRE SYNDICAT

Le 1^{er} mars, les dirigeants internationaux et des districts des Métallos ont été assermentés au siège international du syndicat à Pittsburgh. Ici au Canada, il s'agit du plus important changement de dirigeants en près de deux décennies, ouvrant la voie à une nouvelle orientation et à une promesse de tirer parti de l'héritage de notre organisation.

Le nouveau directeur national au Canada, Marty Warren, possède neuf ans d'expérience comme directeur du District 6 des Métallos (Ontario et Canada atlantique). Il a fait œuvre de militant pendant trois décennies, adhérant aux Ouvriers unis du caoutchouc (OUCA) en 1984, alors qu'il travaillait à l'usine de fabrication de pneus de BFGoodrich à Kitchener (Ont.).

Marty Warren a occupé plusieurs postes dans sa section locale : délégué, membre du comité exécutif, vice-président. Il a fièrement et officiellement joint notre organisation en 1995, année de la fusion des OUCA avec les Métallos. Par après, il a assumé la présidence de la SL 677 pendant six ans, puis il est devenu représentant syndical. En avril 2012, il a été nommé adjoint au directeur du District 6.

En qualité de directeur national, Marty Warren a promis d'adopter une approche proactive et collaborative afin de tirer profit de l'incomparable héritage des Métallos à défendre les droits des travailleuses et travailleurs et à lutter pour la justice sociale et économique.

«Le Syndicat des Métallos reste déterminé à coopérer avec ses alliés syndicaux, politiques et de la société civile au Canada

et ailleurs afin de lutter pour une égalité économique et une justice sociale qui amélioreront la vie des travailleurs et renforceront nos localités», a affirmé Marty Warren.

Scott Lunny, le directeur nouvellement élu du District 3 (Ouest canadien et Territoires), a débuté sa carrière comme militant syndical, politique et de la justice sociale en 1994, puis il a travaillé pendant une décennie auprès du Syndicat des travailleurs de l'industrie du bois et leurs alliés (IBA). Il est devenu un fier Métallo lors de la fusion en 2004 de l'IBA et des Métallos qu'il a activement planifiée et mise en œuvre. Par la suite, Scott a agi comme représentant et coordonnateur régional.

«Il est temps de nous tourner vers l'avenir, de nous rallier à de nouvelles perspectives et d'unifier notre district. Je



L'équipe de direction des Métallos au Canada. **Première rangée** : Donald Noël, adjoint au directeur du District 5 ; Meg Gingrich, adjointe au directeur national ; Alexandra Eshelman, adjointe administrative au directeur national ; Kevon Stewart, adjoint au directeur du District 6. **Rangée arrière** : Scott Lunny, directeur du District 3 (l'Ouest canadien et les Territoires) ; Marty Warren, directeur national ; Dominic Lemieux, directeur du District 5 (Québec) ; Myles Sullivan, directeur du District 6 (Ontario et Canada atlantique).

suis prêt à relever le défi et impatient de collaborer avec toutes les sections locales afin d'obtenir des résultats concrets pour nos membres», a indiqué Scott Lunny.

Dominic Lemieux a été réélu directeur du District 5 au Québec. Il est devenu un Métallo alors qu'il travaillait chez Stelco (maintenant ArcelorMittal) à Contrecoeur. C'est alors qu'il s'est intéressé à la santé et à la sécurité au travail, et qu'il est devenu un militant de la SL 6951. Par la suite, il a agi comme représentant syndical et coordonnateur régional de la Côte-Nord du Québec, jusqu'à sa nomination comme adjoint au directeur du District 5 en 2016.

«Le vrai pouvoir dans l'action syndicale vient de l'engagement des membres, de l'implication des militants. C'est en m'appuyant sur les militants

de notre syndicat, dans toutes les régions, dans tous les pans de l'économie, dans toute leur diversité, que je chercherai à exercer mon leadership, en suscitant le plus possible l'engagement d'un maximum de militants et militantes au sein de notre organisation et dans la société», a fait valoir Dominic Lemieux.

Les Métallos du District 6 (Ontario et Canada atlantique) ont fait de Myles Sullivan leur nouveau directeur. En 1995, Myles s'est joint à la SL 2020 chez Falconbridge (maintenant Glencore), à Sudbury (Ont.) Il y a joué plusieurs rôles, dont ceux de représentant en santé et en sécurité et de délégué, avant d'être élu président de son unité. Il a accédé aux postes de représentant syndical en 2007, de coordonnateur régional du Nord-Est de l'Ontario en 2013 et finalement à celui d'adjoint

au directeur du District 6 en 2019.

«Notre syndicat est prêt à relever les défis et à saisir les occasions qui se présenteront, et je travaillerai sans relâche pour mériter la confiance que nos membres m'ont accordée», a déclaré Myles Sullivan.

Ensemble, les nouveaux dirigeants canadiens chercheront à renforcer le pouvoir des membres par la négociation collective, le recrutement et l'action politique, tout en élargissant l'étendue des initiatives de notre syndicat en vue d'accomplir de réels progrès en matière de diversité, de droits de la personne, d'équité et d'enjeux féminins. De plus, avec nos consœurs et confrères Métallos aux États-Unis, nous renforcerons nos alliances de solidarité syndicale à l'échelle nationale et mondiale.

Deux grèves mènent à des victoires marquantes

Travailleuses en CPE: Courageuses et fières !

Il n'y avait pas de chaise sur la ligne de piquetage du centre de la petite enfance Au jardin de Pierrot, à Rouyn-Noranda. «On a choisi de mener cette bataille debout, avec le sourire, en parlant aux gens. On s'est dit 'on veut se faire voir, se faire entendre, on veut être belles!», explique la présidente de l'unité de la SL 9291, Manon Leclerc.

La fierté est aussi perceptible dans la voix de sa consoeur Patsy Ouellet du CPE Touchatouille à Port-Cartier lorsqu'elle parle de la grève de deux mois déclenchée le 13 octobre dernier. «Nous avons été des pionnières», reconnaît la présidente d'unité de la SL 7065.

En effet, alors que les autres syndicats y allaient de journées de grève isolées, ces femmes métallos y sont allées 'all-in', «tannées des reculs» et de voir qu'elles gagnaient moins en arrivant avec leur technique collégiale qu'un vendeur de chaussures. «On voulait être reconnues à notre juste valeur. Les filles étaient à bout de souffle par manque de personnel, parce que les salaires étaient trop bas», insiste Patsy.

Ces gauloises métallos ont donné l'impulsion au mouvement de grève à travers le Québec, alors que se sont multipliés les mandats de grève générale. Cela a mené à une reprise fructueuse des négociations.

Le plus dur? La pluie, le froid et le seuil psychologique de la fin du premier mois, quand rien ne bouge et qu'on se demande combien de temps il

faudra tenir. «Le moral est revenu avec l'assemblée annuelle. Les filles sont revenues crinquées. On sentait que la grande famille Métallo nous soutenait», explique Patsy.

Celles qu'on a surnommé «les courageuses» sont retournées au travail la tête haute, avec un contrat à la hauteur de leurs espérances. «Ce n'est pas une négociation à rabais. On a fait des gains», explique Manon Leclerc, particulièrement fière des hausses obtenues pour les corps de métiers où il y avait moins de travailleuses, comme les cuisinières. Patsy quant à elle se réjouit des ressources additionnelles pour les enfants en difficulté.

«Une grande réussite collective» chez ArcelorMittal

Victoire! C'est ce que peuvent clamer les 800 travailleurs et travailleuses des aciéries d'ArcelorMittal à Contrecœur-Est et à Longueuil au terme de leur grève, du 2 au 27 février dernier.

Fin de la coexistence de deux régimes de retraite, hausses de salaires totalisant environ 26 % sur six ans et hausses substantielles du régime de retraite à prestations déterminées : «Ce contrat est à la hauteur des attentes et, surtout, de la détermination de nos membres. C'est une belle victoire de la solidarité», ont lancé du même souffle les trois représentants des sections locales, le président de la SL 6586, Jason Braconnier, le président de la SL 8897, François Lévesque, et le porte-parole de la SL 8060, Éric Imbeault.

Les salaires seront haussés de 9 \$ sur six ans, soit une hausse d'environ 26 % sur la durée du contrat. Les assurances collectives sont aussi bonifiées.



Les métallos aux CPE à Rouyn-Noranda et à Port-Cartier ont fait la grève pendant deux mois, donnant l'impulsion au mouvement de grève à travers le Québec.

Jalon important de l'histoire syndicale, la nouvelle convention collective met fin à la coexistence de deux régimes de retraite pour les nouveaux travailleurs. Dorénavant, les nouveaux syndiqués adhéreront automatiquement au régime de retraite à prestations déterminées, alors qu'auparavant ces derniers devaient choisir entre un régime à cotisations déterminées et un régime à prestations déterminées.

«Aucun nouveau travailleur ne sera admis à un régime moins avantageux, c'est la fin des "orphelins" une fois pour toute. Le signal est fort pour la pérennité du régime de retraite à prestations déterminées et pour l'égalité entre tous les travailleurs», soulignent les représentants des sections locales.

Ce même régime de retraite à prestations déterminées sera bonifié graduellement. La rente passera de 59 \$ par mois par année de service à 68 \$ par mois par année de service au terme des six ans.

«Nos membres ont été solides sur les lignes de piquetage, tout comme dans la force des votes qu'ils nous ont donnés. C'est une grande réussite collective», concluent Jason Braconnier, François Lévesque et Éric Imbeault.



Le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, avec le président de la SL 6586 Jason Braconnier, sur une des lignes de piquetage lors de la grève qui a mené à une victoire marquante des 800 travailleurs et travailleuses des aciéries d'ArcelorMittal à Contrecoeur-Est et à Longueuil.

Loi sur la santé et la sécurité : un sursis de 3 ans

Malgré la forte opposition des syndicats, des autres partis politiques et de la société civile, le gouvernement du Québec de la Coalition Avenir Québec a fait adopter l'automne dernier une nouvelle Loi sur la santé et la sécurité du travail. Celle-ci comporte plusieurs reculs en prévention, sans pour autant résoudre réellement les autres problèmes en santé et sécurité.

Les mécanismes de prévention prévus dans l'ancienne Loi pour les secteurs dits prioritaires continueront de s'appliquer pendant seulement trois ans. Pendant cette période, un comité de travail paritaire tentera de trouver un terrain d'entente sur les nouvelles exigences minimales en prévention.

«On va travailler fort pour essayer de rétablir dans la nouvelle réglementation le plancher qui existait dans l'ancienne Loi», fait valoir Me Julie Hébert, la responsable de la santé et sécurité au Syndicat des Métallos, qui figure parmi les 4 représentants de la partie syndicale sur ce comité de travail.

«Nous devons très certainement nous mobiliser à nouveau pour y arriver», renchérit le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux. Là où il n'y avait pas déjà des mécanismes de prévention, la nouvelle Loi obligera à former un comité de santé et sécurité dès avril prochain, mais les modalités de fonctionnement sont encore floues.

Dans nos conventions!

Comme rien n'est certain quant aux exigences en prévention en vigueur dans trois ans, tous les comités de négociation sont invités à prévoir le fonctionnement des mécanismes de prévention dans leurs conventions collectives. C'est déjà le cas dans plusieurs conventions négociées récemment. «La Loi ne nous protège plus autant, il faut revenir à la base et établir, convention par convention, des vrais mécanismes de prévention paritaires. C'est juste très dommage pour les milieux de travail non syndiqués qui n'ont pas cette possibilité», affirme Dominic Lemieux.



Manifestation devant l'Assemblée nationale du Québec le 30 septembre 2021, journée sombre de l'adoption de la nouvelle Loi sur la santé et sécurité du travail qui comporte plusieurs reculs. Les croix symbolisent les métallos décédés dans la dernière année, chez General Dynamics et Bois ouvré de Beauceville.



Les Métallos défendent une cause commerciale internationale historique

Les Métallos déposent la première plainte commerciale portée par un syndicat au Canada, donnant lieu à une enquête sur le dumping.

Une plainte formelle des Métallos au nom de milliers de travailleurs a conduit l'Agence canadienne des services frontaliers (ACSF) à ouvrir une enquête sur des allégations de dumping et de subventionnement de matelas fabriqués en Chine.

L'enquête marque un tournant au Canada, puisqu'elle fait suite à la première plainte commerciale qu'y dépose un syndicat. Les partenaires commerciaux du Canada, notamment les États-Unis, permettent depuis longtemps aux syndicats d'engager des poursuites contre le dumping et pour l'application de droits compensateurs afin de protéger leurs emplois.

«Les travailleurs, et leurs syndicats, savent mieux que quiconque lorsque des importations déloyales inondent le marché et éliminent les emplois des Canadiens», explique Marty Warren, directeur national des Métallos.

«Nous avons appris que nous ne pouvons pas vraiment compter sur les entreprises et les gouvernements pour défendre les travailleurs canadiens. Comme le démontre la présente cause, nos travailleurs, comme leurs homologues aux États-Unis, doivent pouvoir déposer des plaintes indépendamment», ajoute-t-il.

La plainte commerciale inédite a été présentée conjointement par les Métallos et Restwell Sleep Products, un important fabricant canadien de

matelas, au nom des travailleurs et des fabricants durement touchés depuis trois ans par la quantité massive de matelas chinois subventionnés et sous-évalués qui font l'objet de dumping au Canada.

Notre syndicat aux États-Unis a remporté une cause semblable il y a trois ans, laquelle a confirmé que des matelas de Chine y étaient bel et bien vendus à des prix inférieurs aux coûts de production, entraînant l'application de droits supplémentaires allant jusqu'à 192 % sur ces produits.

Les mesures américaines à l'égard des matelas chinois sous-évalués ont fait bondir le niveau de dumping au Canada, incitant les Métallos canadiens à déposer une plainte formelle. L'ASFC enquête sur le présumé dumping afin de déterminer si le gouvernement canadien devrait imposer des droits compensateurs.

«Pour que les Canadiens puissent bien dormir la nuit, il faut les protéger contre le commerce déloyal, poursuit Marty Warren. Le premier ministre Trudeau et son gouvernement doivent comprendre qu'il n'y a aucune place pour le commerce déloyal dans les chambres à coucher des Canadiens.»



MONTONS LE NIVEAU DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LES FEMMES

La plupart des lieux de travail et des équipements de protection ont été conçus en fonction des hommes. En tenant compte des femmes, nous rendons les lieux de travail plus sécuritaires. Les femmes ont souvent été exclues. Pire encore, leurs craintes sont parfois ridiculisées.

La campagne des Métallos, Monter le niveau de la santé et sécurité pour les femmes, fournit de l'information et des idées d'actions afin d'aider les femmes et les comités de santé et de sécurité à s'attaquer aux dangers et problèmes de santé des femmes et des personnes s'identifiant comme telles.

Agissez !

Sensibilisez votre délégué syndical, les dirigeants de votre section locale et vos comités de santé et de sécurité et de la condition féminine à la campagne et aux ressources disponibles pour établir un plan d'action à votre lieu de travail.

Voici quelques idées :

- Organisez un dîner-causerie sur la campagne.
- Demandez à vos représentants en santé et sécurité d'inviter les femmes et les personnes s'identifiant comme telles à une réunion pour parler de leurs préoccupations en santé et sécurité.
- Revoyez le guide et la liste de vérification de la campagne.
- Demandez au comité mixte patronal-syndical d'inscrire la campagne à son ordre du jour.

Le site Web de la campagne comporte une trousse de présentation comprenant un diaporama, des aide-mémoires et des instructions pour organiser une activité.

Votre section locale pourrait demander au Fonds d'éducation familial et

communautaire de financer son activité, si elle en fait partie.

Par exemple, en mars, le comité de la condition féminine de la SL 1998 a tenu un dîner-causerie virtuel sur la ménopause, le travail et notre syndicat. L'activité constitue le début d'un dialogue sur la ménopause, ses symptômes habituels, les ressources offertes et les façons dont le syndicat peut soutenir celles qui la vivent.

Continuons de mobiliser nos sections locales, nos comités de santé et de sécurité et de la condition féminine, et servons-nous de la campagne Monter le niveau pour faire des enjeux de santé et de sécurité des femmes une priorité!

metallos.ca/monterleniveau

Des employés de centres de ski, au personnel universitaire, aux travailleuses dans les buanderies, les Métallos dans des emplois toujours plus diversifiés négocient de bonnes conventions collectives qui améliorent leurs conditions. En voici quelques exemples récents :



SL 7619 • Les mineurs de cuivre satisfaits de leur nouveau contrat

Un contrat de cinq ans des quelque 1000 membres de la SL 7619 à la mine de Highland Valley Copper, près de Logan Lake (C.-B.), prévoit de meilleurs salaires, avantages sociaux et clauses de sécurité, et une prime de ratification de 20 000 \$. Il comporte aussi des dispositions progressistes, comme 17 semaines supplémentaires d'assurance-emploi pour les mères biologiques en congé parental, des congés pour les membres de la gouvernance autochtone, et la création d'un comité mixte afin d'améliorer les relations autochtones et les conditions de travail des membres autochtones.



SL 9414 • Amélioration des conditions de travail chez Buanderie Blanchelle

Plusieurs améliorations importantes ont été réalisées par les membres à la Buanderie Blanchelle à St-Jean-sur-Richelieu (Québec), notamment au chapitre de l'encadrement du recours à des agences de placement et des mesures de précaution en cas de chaleur excessive. Les salaires des quelques 116 métallos, dont 90 % sont des femmes, seront haussés de 21,87 % sur 5 ans. De plus, les primes ont été bonifiées, tout comme les vacances, les congés mobiles et les congés sociaux, et la contribution de l'employeur au REER passera de 3 % à 3,5 %.



SL 1998 • Les conventions d'employés universitaires reçoivent une note de passage

Environ 3500 travailleurs occasionnels (contractuels) réalisent leur objectif : un meilleur traitement de la part de l'Université de Toronto. Leur contrat de trois ans leur accorde des congés de maladie payés, des hausses salariales, une meilleure assurance dentaire et une protection améliorée pour les membres visés par des mesures disciplinaires ou un congédiement. Une autre unité de négociation de la SL 1998, représentant les 5500 employés administratifs et techniques, a aussi négocié de meilleurs salaires, avantages sociaux et clauses, dont d'étonnants gains en matière d'équité, comme la couverture d'interventions chirurgicales, de procédures et d'autres soutiens d'affirmation de genre pour les membres en transition de genre.



SL 9705 • Les travailleurs améliorent leurs conditions à un centre de ski

La convention collective de quatre ans des membres de la SL 9705 à Red Mountain Resorts, un centre de ski à Rossland (C.-B.), prévoit des hausses salariales totalisant 16 %. Les 230 employés affectés aux patrouilles de ski, aux remonte-pentes, à l'entretien, au marketing, à la garde d'enfants, aux cours de ski/planche à neige et à la restauration ont acquis de meilleures primes et indemnités de ski, ainsi qu'une orientation syndicale payée de 30 minutes pour les nouveaux membres.



SL 4466 • Un gain pour les travailleurs et pour l'économie régionale

Les métallos de la mine Tio à Havre-Saint-Pierre, (Québec) ont entériné un nouveau contrat de travail qui représente près de 11 millions supplémentaires sur quatre ans dans l'économie régionale, soit une hausse cumulative de la masse salariale de l'ordre de 40 %. Le contrat prévoit des augmentations annuelles de plus de 10 %, auxquelles s'ajoutera un boni de vie chère, ainsi qu'une bonification des régimes de retraite et une amélioration de l'assurance vie. Les dispositions sur la prévention en santé et sécurité ont été intégrées dans la convention collective.



SL 6185-12 • Un premier contrat qui jette les bases de meilleurs services de garde

Après un long processus prolongé par la pandémie de COVID-19, les Métallos de la SL 6185-12 ont négocié de meilleures conditions de travail chez Labrador West Child Care, qui exploite des garderies à Labrador City et Wabush (T.-N.-L.). Leur premier contrat de trois ans comporte des hausses salariales totales de 10 % et un congé supplémentaire à l'anniversaire de naissance des employés, et codifie des conditions, dont une prime annuelle de vacances de 1 450 \$ et des pauses et congés de maladie payés.



SL 5917-27 • Une entente à plus long terme pour les constructeurs de remorques

Ces trois prochaines années, les membres de la SL 5917-27 chez Doepker Industries à Anaheim, Moose Jaw et Saskatoon (Saskatchewan), recevront des hausses salariales de 2 \$ l'heure, et de 4,5 % sur la durée du contrat, ainsi qu'une prime de 1000 \$ à la signature. Les clauses sur les heures supplémentaires, indemnités vestimentaires et de repas, lunettes de protection sur ordonnance et primes d'expérience ont aussi été améliorées. Doepker fabrique des remorques pour usage industriel et agricole.



SL 7531 • Les métallos de Soucy Techno signent un contrat historique

Les 120 membres chez Soucy Techno à Sherbrooke (Québec), qui fabriquent des pièces de caoutchouc et de matières plastiques, ont ratifié un contrat de 5 ans qui prévoit une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 25 %. Les salaires ont augmenté de 10 % pour les deux premières années et seront haussés de 3,5 % pour chacune des trois prochaines années, avec une protection contre l'inflation jusqu'à 4 %. Une prime de fidélité est par ailleurs introduite, soit 1 \$ pour les travailleurs ayant entre 10 et 14 ans d'ancienneté, 1,50 \$ entre 15 et 19 ans et 2 \$ l'heure après 20 ans d'ancienneté. Les primes pour le travail de soir et de nuit ont plus que doublé.



SL 243G • Un contrat de trois ans bien ficelé pour les travailleurs de l'emballage

Les Métallos à la SL 243G chez Graham Packaging Canada à Mississauga (Ont.) obtiendront des hausses salariales totalisant 9 % sur trois ans. Ils ont aussi reçu une prime de 250 \$ à la signature et négocié la bonification de toutes les primes de quart.



SL 816 • Du solide pour les carriers

Les membres de la SL 816 chez Texada Quarry Ltd., sur l'île de Texada en C.-B., ont signé une entente de cinq ans prévoyant des hausses salariales totales de 14 %, la bonification de leurs régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées, une rente de 3 000 \$ pour les membres admissibles, l'amélioration de plusieurs clauses et un nouveau jour férié marquant la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.



SL 7625 • Contrat accepté à l'unanimité chez E-Z-EM

C'est à l'unanimité que les travailleurs de l'usine de fabrication et de conditionnement de produits de radiologie médicale E-Z-EM à Anjou ont accepté un nouveau contrat qui prévoit des hausses salariales totalisant 14,75 % et une augmentation de la masse salariale de 21,75 % sur 5 ans. Les primes pour les quarts et la participation de l'employeur au régime de retraite sont également haussées, et les dispositions sur la prévention en santé et sécurité ont été intégrées dans la convention collective.



SL 9042-01 • Hausses rétroactives pour les travailleurs de la gestion des déchets

Chez Terrapure BR LP, une compagnie d'assainissement et de gestion des déchets à Mississauga (Ont.), les Métallos de la SL 9042-01 ont conclu un contrat de trois ans comportant des hausses salariales totalisant 8 %, dont une hausse de 4 % rétroactive à novembre 2021, en plus de primes de quart bonifiées et de meilleurs avantages sociaux visant tous les membres à compter de la troisième année.

La fille d'un mineur d'uranium «ouvre la voie» aux victimes de la poudre McIntyre

Une campagne d'une décennie qu'a dirigée la fille d'un mineur d'uranium décédé a mené à une victoire pour les travailleurs frappés par la maladie de Parkinson à la suite de «traitements» d'inhalation de poussière d'aluminium à leur travail.

Appuyée par son syndicat, les Métallos, et d'autres organismes de défense des travailleurs, Janice Martell a finalement atteint son objectif.

En février, le gouvernement ontarien a annoncé que la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) de l'Ontario reconnaîtra le Parkinson comme une maladie professionnelle liée à l'utilisation de la poudre McIntyre dans l'industrie minière et d'autres, et qu'elle indemniserá les anciens travailleurs et leurs survivants.

De 1943 à 1979, on utilisait la poudre McIntyre, un inhalant à base d'aluminium, là où les travailleurs pouvaient être exposés à la poussière de silice. En théorie, ce qui s'est finalement avéré faux, l'inhalation de la poudre devait protéger les poumons des travailleurs, mais elle les a plutôt rendus malades et en a tué de nombreux.

Le père de Janice, Jim Hobbs, a développé le Parkinson après avoir reçu des «traitements» à une mine d'uranium à Elliot Lake (Ont.). Janice a lancé le Projet de la poudre McIntyre et tenté pendant des années d'obtenir que son père soit indemnisé, mais sans succès.

«Mon père n'est plus là pour voir cette victoire, mais c'est la suite logique des choses pour un homme qui aimait "ouvrir la voie" durant nos promenades en hiver, car il voulait que la marche soit plus facile

pour ceux qui le suivaient», a expliqué Janice Martell.

Avec les Centres de santé des travailleurs (ses) de l'Ontario, notre syndicat s'est mis à rechercher des travailleurs et leurs familles en tenant des «séances de consultation» dans le nord de l'Ontario, confirmant ainsi des taux élevés de Parkinson et d'autres maladies chez les mineurs.

Selon Myles Sullivan, directeur du District 6, «Il s'agit d'une importante victoire pour ces mineurs et leurs familles. C'est la première fois depuis 1994 qu'une maladie professionnelle est ajoutée aux listes présumées de maladies reconnues de la CSPAAT».

mcintyrepowderproject.com 1-800-461-7120



JP Mrochek, SL 6500, Sudbury, Janice Martell, Projet de la poudre McIntyre et Sylvia Boyce, coordonnatrice de la santé, de la sécurité et de l'environnement du District 6 des Métallos à une séance de consultation sur la poudre McIntyre à Timmins, (Ont.) en 2016.



Agents de contrôle au Canada atlantique : Négociation d'avantages postpandémiques

Les membres des sections locales 5319 et 9342 des Métallos travaillent comme agents de contrôle à 15 aéroports au Canada atlantique. Les deux sections locales sont assujettis à une même convention collective avec la société Securitas et ils entament les négociations pour un nouveau contrat ce printemps. Les Métallos représentent des agents de contrôle dans les aéroports des trois districts du syndicat au Canada.

Au début de la pandémie, l'industrie aéronautique a été une des plus touchées. Les aéroports canadiens non désignés comme principaux points d'entrée fonctionnaient au minimum de leur capacité ou étaient complètement fermés, d'où des mises à pied générales. À un moment donné, huit aéroports fermés craignaient de ne pouvoir reprendre leurs activités même après la pandémie.

Les personnes qui ont eu la chance de poursuivre leur travail ont connu des temps difficiles.

Elles ont été les dernières à recevoir des masques protecteurs et des écrans faciaux, et à voir des séparateurs en plexiglass installés entre eux et les passagers. Elles se rendaient au travail chaque jour, redoutant de tomber malades. Chaque passager constituait une menace pour leur santé et leur sécurité. Cette situation a créé de l'inquiétude, du stress et des difficultés à nos membres.

Compte tenu de la situation actuelle, les agents de contrôle méritent un bon contrat de travail avec des améliorations concrètes qui reconnaissent leurs efforts et leur dévouement au travail. En priorité, ils veulent s'assurer que le contrat comprend des dispositions visant à protéger les membres en premier en cas d'urgences de santé publique à l'avenir.

Le coût de la vie n'a jamais été aussi élevé depuis 30 ans au Canada. Les membres ont besoin de salaires indexés en conséquence, et que leurs prestations de retraite soient

augmentées de façon à tenir compte de l'inflation future.

«Nous voulons que les membres puissent poursuivre une bonne carrière et subvenir aux besoins de leurs familles», a indiqué Mark Arsenault, président de la SL 5319, qui représente les agents de contrôle aux aéroports en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, et de l'Île-du-Prince-Édouard.

«Vous voulons que l'employeur se souvienne que nos membres ont travaillé fort pendant la pandémie. Nous espérons qu'il viendra à la table de négociation en vue de récompenser nos membres de leurs efforts et de leur dévouement envers l'industrie», a déclaré Rose Bragg, déléguée en chef de la SL 9342, qui représente les agents de contrôle à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le syndicat a tenu une conférence des agents de contrôle en février afin de coordonner nos efforts de négociation au pays.

Partout au Canada, les travailleurs se tournent vers les Métallos

Des hôtels aux scieries, des établissements de soins de longue durée aux centres d'appels, les travailleurs de presque tous les secteurs de l'économie se tournent vers notre syndicat pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. En voici de récents exemples :

Hôtel Sacacomie, Saint-Alexis-des-Monts (Québec)

Les 70 travailleuses et travailleurs syndiqués depuis des décennies avec une autre organisation ont choisi de joindre le Syndicat des Métallos au début de l'année courante. Dans cet hôtel réputé, on retrouve du personnel à la cuisine, au service, à la réception, aux chambres, etc. La décision d'adhérer aux Métallos s'est faite sans aucune hésitation, alors que 97 % des membres ont signé leur carte. Bienvenue !

Foothills Forest Products, Grande Cache (Alberta)

Les 130 travailleurs de la scierie Foothills Forest Products sont devenus membres de la SL 1-207 en février après avoir voté majoritairement en faveur d'adhérer à notre syndicat. Ils produisent jusqu'à 120 mpp de bois d'œuvre EPS et se joignent aux 14 000 Métallos du secteur forestier canadien.

JSN Motors Inc., Saskatoon (Sask.)

Les employés de JSN Motors Inc. à Saskatoon ont remporté une victoire historique en février quand la Commission des relations du travail de la Saskatchewan a décidé qu'ils pouvaient se joindre

aux Métallos en signant des cartes d'adhésion syndicale électroniques. La décision aligne la Saskatchewan sur les autres compétences canadiennes qui acceptent de telles adhésions électroniques. Bienvenue chez les Métallos et félicitations, vous marquez l'histoire!

Centre d'appels ADT, Calgary (Alberta)

En janvier, plus de 200 travailleurs du centre d'appels ADT Security de TELUS à Calgary ont grossi les rangs de la SL 1944, qui représente plus de 8 000 employés de TELUS partout au pays. «Nous sommes fiers de les accueillir parmi nous et, ensemble, nous ferons en sorte qu'ils obtiennent le respect et les bonnes conditions de travail qu'ils méritent», souligne Pierre-Luc Dick, vice-président national de la SL 1944.

CONMED Health Care Group (Ontario)

Fin 2021, la Commission des relations du travail de l'Ontario a confirmé la volonté des 980 employés du CONMED Health Care Group de devenir des Métallos. Les travailleurs, qui ont décidé par vote de laisser «l'association» ouvrière qui les représentait, œuvrent dans quatre maisons de soins de longue durée dans le sud de l'Ontario.

Rallier du soutien à la négociation grâce à l'action communautaire



Le sol était couvert de neige et il faisait froid, malgré tout, les Métallos s'efforçaient de rallier plus de soutien à leurs revendications en piquetant dans les rues d'Alexandria dans l'Est de l'Ontario en février dernier.

Ces 70 travailleuses et travailleurs essentiels de Palace Alexandria, une maison de retraite et de soins de longue durée, n'étaient pas en grève.

Les membres de la SL 9211-14 envoyaient un message à leur employeur et à un conseil provincial d'arbitrage qui se réunissaient pour décider de l'issue de leur convention collective.

L'employeur exigeait des concessions, et les travailleuses et travailleurs ont riposté.

Les membres chez Palace Alexandria ont manifesté peu après une action similaire menée par leurs collègues d'une autre unité de négociation de la SL 6946 en octobre dernier. Ils avaient organisé une activité de sensibilisation communautaire à Barry's Bay (Ontario) afin d'obliger leur employeur, Valley Manor, un autre établissement de soins de longue durée, à participer sérieusement au processus de négociation.

Les membres ont distribué des prospectus demandant à la collectivité d'envoyer des courriels à la direction de Valley Manor pour réclamer une nouvelle convention collective équitable prévoyant, entre autres, des niveaux de dotation uniformes et limitant les jours de travail à cinq jours consécutifs afin de réduire la fatigue du personnel.

«Le personnel de Valley Manor a déployé des efforts sans pareil pendant la pandémie afin de protéger les aînés vulnérables dont ils s'occupaient. Le temps est venu pour l'employeur de reconnaître leur travail assidu en leur offrant une convention collective juste», a expliqué Briana Broderick, représentante syndicale des Métallos.

Les membres ont noté un important changement positif dans l'attitude de l'employeur à l'approche des négociations. Les médias locaux ont aussi couvert positivement leur manifestation.

L'action des membres chez Palace Alexandria a abouti à des résultats contractuels remarquables, et le processus d'arbitrage exécutoire a conduit à une nouvelle convention collective exempte de concessions.

Les employeurs n'ont pas manqué de remarquer la solidarité et le pouvoir des membres. Ces activités marquent un nouveau chapitre dans les relations de travail à l'avenir.



Ne pouvant faire la grève, les travailleuses et travailleurs essentiels des soins de longue durée de la SL 9211-14 ont rallié le soutien de la collectivité à leurs revendications en tenant un rassemblement communautaire à Alexandria dans l'Est de l'Ontario en février.

Bâtir un avenir plus prometteur pour l'Ouest canadien



C'est un immense honneur pour moi d'avoir été élu comme nouveau directeur du District 3 et de représenter les Métallos de l'Ouest canadien et des Territoires.

Ces 25 dernières années, j'ai fièrement travaillé comme adjoint au directeur et représentant syndical dans diverses fonctions. J'ai ainsi rencontré et entendu beaucoup de militants et de dirigeants syndicaux. Je m'engage à vous écouter et à façonner avec vous un avenir plus prometteur.

Il est temps de nous tourner vers l'avenir, de nous rallier à de nouvelles perspectives et d'unifier notre district. Je suis prêt à relever le défi et impatient de collaborer avec toutes les sections locales en vue d'obtenir des résultats concrets pour nos membres et leurs familles.

Je me réjouis à l'idée de rencontrer les représentants et les dirigeants des sections locales afin d'établir des objectifs d'activités qui leur permettront d'améliorer la formation, la négociation, la communication et tous les services aux membres. Nous planifions déjà nos stages d'été annuels, la formation pour les responsables des sections locales, la participation des membres aux conférences à venir et des occasions accrues de formation à leur intention.

Grâce aux programmes existants, comme les Femmes d'acier, la Prochaine génération, les Vétérans d'acier, Fierté Métallos, le Groupe de travail autochtone et d'autres initiatives, notre district est plus inclusif et diversifié.

J'espère élargir les programmes et en ajouter d'autres afin de mieux comprendre les divers besoins dans notre district, de les faire valoir et d'y répondre, notamment de tirer parti du Groupe de travail national sur la lutte contre le racisme et de créer une tribune pour nos membres ayant des capacités différentes.

J'espère aussi maintenir nos jeunes membres engagés grâce à des idées novatrices afin de moderniser notre district et de m'assurer qu'il reste pertinent pour la population ouvrière maintenant et à l'avenir.

Nous avons beaucoup à faire et nous devons trouver un terrain d'entente afin de consolider notre force collective. Les Métallos sont enthousiastes face à l'avenir de notre syndicat, et je le suis également.

Le directeur du District 3,
Syndicat des Métallos,

Scott Lunny

Le pouvoir syndical s'exerce à partir de la base



C'est en m'appuyant sur les militants et militantes de notre syndicat, dans toutes les régions, dans tous les pans de l'économie, dans toute leur diversité, que je chercherai à exercer mon leadership, en suscitant le plus possible l'engagement d'un maximum de ces derniers au sein de notre organisation et dans la société.

On croit souvent que le pouvoir réside à la tête de nos organisations syndicales. Mais en fait, le vrai pouvoir, c'est localement qu'il s'exerce : dans l'action syndicale au quotidien dans nos milieux de travail, dans le rapport de force que construisent les membres en vue des négociations, dans l'engagement social et politique des militants dans chacune de nos régions.

Des syndiqués devant leur boss, des militants devant leur député, des collègues qui parlent à un collègue d'un comportement inacceptable... c'est à partir de la base qu'on arrive à faire la différence.

Canaliser l'énergie au sein de notre organisation, voilà comment je vois mon rôle à la direction du District 5 du Syndicat des Métallos, et ce, à tous les niveaux de celle-ci.

Les défis sont nombreux. Le marché du travail s'est fragmenté au cours des dernières décennies, ce qui menace souvent la cohésion et la solidarité au sein de notre milieu de travail.

En cherchant à faire des économies de bout de chandelle ou tout simplement en essayant de pallier aux difficultés de recrutement, les employeurs ont précarisé l'emploi : travailleurs d'agences de placement, étudiants, travailleurs étrangers temporaires, occasionnels, surnuméraires, alouette.

J'aimerais qu'on porte une attention particulière à ce phénomène, tous ensemble dans nos conventions pour faire primer un principe essentiel : à travail équivalent, salaire égal.



Le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux (à droite), avec le président de la SL 6586 Jason Braconnier, lors de la grève de 26 jours des membres de trois sections locales aux aciéries d'ArcelorMittal à Contrecoeur-Est et à Longueuil.

Ces dernières années, les employeurs ont souvent été à l'offensive en négociations. C'est l'heure du retour du balancier, alors qu'ils peinent à recruter des employés. C'est le bon moment pour aller chercher des salaires qui préservent et améliorent notre pouvoir d'achat, des conditions de retraite qui nous donnent envie de rester dans une entreprise, des horaires qui favorisent réellement la conciliation travail-famille.

Et finalement, tous ensemble, allons convaincre l'ensemble des travailleuses et travailleurs des avantages d'être syndiqués.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons actifs et impliqués, meilleures seront les conditions de vie et de travail.

Le directeur du District 5,
Syndicat des Métallos,

Dominic Lemieux

Optimisme, gratitude et fierté à l'égard de notre syndicat



Lorsque je suis devenu membre du syndicat il y a plus d'un quart de siècle, à mes débuts dans une société minière du Nord de l'Ontario, je n'aurais jamais pensé un jour avoir l'honneur d'assumer la fonction et la responsabilité de directeur du District 6 (Ontario et Canada atlantique). Je m'engage à travailler sans relâche au quotidien à gagner la confiance que vous m'avez témoignée comme directeur du plus grand district de notre syndicat international.

Je suis fier de vous annoncer que Kevon Stewart sera mon adjoint, et Anita Bryan, la nouvelle coordonnatrice de notre district. Kevon et Anita rendront notre syndicat plus fort, tout en ajoutant une diversité tant attendue à nos postes de haut niveau.

Je m'engage à travailler avec vous à renforcer l'incroyable héritage du Syndicat des Métallos de défendre les droits et les intérêts de nos membres et de tous les travailleuses et travailleurs, et à en tirer parti.

Ensemble, nous continuerons d'accroître notre pouvoir par la négociation collective et le recrutement, et en élargissant nos comités et nos initiatives afin de réaliser de véritables progrès en matière de santé et de sécurité, d'action politique, de diversité, de droits de la personne, d'équité et d'enjeux féminins.

Des élections étant prévues en juin en Ontario, j'encourage les Métallos à s'engager sur le terrain afin de collaborer à faire élire un gouvernement néo-démocrate qui s'allie aux travailleuses et travailleurs.

Nous devons profiter de la possibilité de «négocier en des temps favorables». Vous méritez que votre travail acharné pendant la pandémie soit reconnu. Notre syndicat mobilise les membres afin que nous puissions négocier de solides conventions collectives comprenant des salaires, pensions et avantages sociaux convenables, de meilleures dispositions et des améliorations aux conditions de travail.

Notre syndicat est prêt à relever les défis et les possibilités qui se présenteront à l'avenir. Je sais que notre président international Tom Conway et nos dirigeants canadiens partagent mon optimisme.

Impliquez-vous dans votre syndicat et vos localités, et l'action politique. Ensemble, nous bâtirons un avenir meilleur pour nos membres et les travailleuses et travailleurs partout.

En toute solidarité,

Le directeur du District 6,
Syndicat des Métallos,

Myles Sullivan